

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2026

Séance du 11 septembre 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRÉ, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 10	Présents : 9	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROYER Béatrice, WISSELMANN Agnès Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, SIMONIN Christian, TACLET Jean-Marc, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés : 1	Madame ROY Micheline,
Nombre de Conseillers Présents : 9	Absents : 0	
Nombre de Conseillers excusés : 1	Représentés : 0	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2026/30 – AFFOUAGE 2026/2027

Le Conseil municipal décide de proposer, dans le respect du règlement d'affouage 2026/2027, de l'affouage :

- Sur pied au tarif de 70 € la portion sous réserve de la réalisation d'opérations de nettoyage au préalable
- Façonné bord de route au tarif de 40 €/stère par lot de 5 stères dans la limite de 3 lots / foyer

Le Conseil municipal approuve le règlement d'affouage 2026/2027 tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Vote		
Pour : 7	Contre : 2	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'État le 14.09.2026 et de la publication le 14.09.2026

Fait à Servigney, le : 14.09.2026

Le Maire,

